



Retraites

Il faut de nouveaux financements

Rendez-vous Cgt avec le Cabinet du ministre du Travail du 27 avril 2010

Les premières rencontres avec les services des ministères du Travail et de la Fonction publique dans le cadre du « rendez-vous 2010 » sur les retraites viennent de se tenir. Il est clair que le gouvernement n'a aucunement l'intention de négocier, mais uniquement celle d'écouter, séparément, chaque organisation syndicale, avec la volonté d'imposer des mesures déjà largement ficelées.

Le ministre se refuse toujours à dévoiler ses projets concrets concernant l'âge légal et la durée de cotisation ainsi qu'à prendre le moindre engagement sur le niveau futur des pensions de retraite. En revanche, il affiche clairement son refus de recourir à tout financement supplémentaire.

Il s'apprête donc à répercuter les conséquences des manques de financement actuels et futurs sur les seuls salariés actifs et retraités, avec un volet spécifique concernant les fonctionnaires. C'est ce que confirment les premières discussions sur les quatre thèmes imposés par le gouvernement : pénibilité, emploi des seniors, mécanismes de solidarité, pilotage des régimes. Les propositions qui sont « mises sur la table », visent en effet à prolonger l'activité des salariés, à mettre en cause tous les dispositifs actuels de départ anticipé, y compris au titre des enfants ou de la pénibilité, à revoir les règles de calcul de la retraite des fonctionnaires (six derniers mois, taux de cotisation)...

La teneur de ces réunions confirme la volonté du gouvernement de prolonger les réformes antérieures, avec des mesures encore plus régressives, alors que celles-ci n'ont cessé de réduire les droits à retraite et des pensions sans rien régler au plan des équilibres financiers. Il ne peut y avoir de consolidation de notre système par répartition sans que soient garantis les droits des retraités actuels et futurs et sans une réforme et un accroissement du financement. C'est ce que propose la CGT, des convergences fortes sont possibles sur ces objectifs.

La mobilisation massive et unitaire est indispensable, dès ce 1er mai, mais aussi dans les semaines qui suivent, tant pour sauvegarder et améliorer nos régimes de retraite que pour s'opposer aux mesures de rigueur que gouvernement et MEDEF ont décidé d'imposer aux salariés et retraités.

Montreuil, le 28 avril 2010

Voir l'interview d'Eric Aubin en vidéo : <http://www.cgt.fr/spip.php?article37254>

